



UNIVERSITÉ PARIS II  
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES  
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

# CERTIFICAT DE SCIENCES CRIMINOLOGIQUES

2019/2020

Direction: M. Philippe CONTE

Diplôme d'université (DU) - Droit

DIPLÔME DÉLIVRÉ:  
Diplôme d'Université

DURÉE DES ÉTUDES:  
1 an

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT:  
Formation initiale

## ► PRÉSENTATION

## ► ADMISSION

NIVEAU D'ENTRÉE:  
Bac +3

## ► PROFIL RECOMMANDÉ

Les candidatures pour l'année 2019-2020 :

- Pour les titulaires d'une licence dans une autre discipline autre que le droit ou de diplômes étrangers équivalents à une L3  
retrait et retour des dossiers du 13 mai 2019 au 7 juin 2019 de 9h30 à 12h et de 14h à 16h dans les locaux de l'[Institut de criminologie et droit pénal de Paris](#) (aucun retrait et retour le 31 mai 2019)
- Pour les titulaires d'une licence en droit et plus délivrée par une université française  
retrait et retour des dossiers du 3 juin 2018 au 28 juin 2019 de 9h30 à 12h et de 14h à 16h dans les locaux de l'[Institut de criminologie et droit pénal de Paris](#).

## MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - [cio@u-paris2.fr](mailto:cio@u-paris2.fr)  
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



UNIVERSITÉ PARIS II  
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES  
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

## ► PROGRAMME

### I - Enseignements fondamentaux :

Deux cours magistraux, soit deux fois trente heures (60 heures), forment les enseignements obligatoires. Ils sont sanctionnés par deux épreuves écrites et sont les suivants :

- Criminologie et pénologie (30 heures)
- Délinquance juvénile et enfance en danger (30 heures)

Séances de travaux dirigés au choix de l'étudiant, dans les deux matières donnant lieu aux enseignements fondamentaux d'une durée de 1h30 (10x1h30 = 15 heures)

### II - Les enseignements complémentaires sont regroupés en deux catégories :

les enseignements conduisant à l'admission sont, pour les uns obligatoires, pour les autres, à choisir entre plusieurs matières.

#### 1) Deux enseignements obligatoires

Les deux enseignements sont destinés à donner aux étudiants la formation de base nécessaire à la criminologie et sont sanctionnés par une épreuve écrite (notée chacune sur 10). Ce sont :

- Introduction à la psychologie et à la sociologie (12 heures)
- Psychiatrie et criminologie (15 heures)

#### 2) Trois enseignements à choisir

Trois enseignements d'une durée de vingt heures sont sanctionnés par des épreuves écrites ou orales (notée chacune sur 20). Ils sont à choisir parmi les six enseignements suivants :

- Philosophie pénale
- Histoire des idées et des grandes doctrines de la criminologie
- Psychologie et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent
- Psychologie criminelle
- Psychopathologie en milieu carcéral
- Victimologie

Un enseignement facultatif de dix heures de Psychanalyse sera donné.

### Travaux dirigés

Dix séances de travaux dirigés d'une heure et demie sont organisées dans chacune des deux matières fondamentales. Ces travaux dirigés sont réservés aux étudiants qui optent pour le contrôle continu des aptitudes et des connaissances (C.C.A.C.). Pour ces étudiants, le choix est irrévocable.

## MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr  
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



UNIVERSITÉ PARIS II  
PANTHÉON - ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES  
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

► CONTACT

[Caroline.Touchet@u-paris2.fr](mailto:Caroline.Touchet@u-paris2.fr)

[Styvane.Giard@u-paris2.fr](mailto:Styvane.Giard@u-paris2.fr)

► PLUS D'INFORMATIONS

<http://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/diplome-duniversite-du/certificat-de-sciences-criminologiques>

**MISSION ORIENTATION EMPLOI**

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - [cio@u-paris2.fr](mailto:cio@u-paris2.fr)  
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université